

## QU'EST-CE QUE LA LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE?<sup>1</sup>

André MARTINET<sup>2</sup>

- **RÉSUMÉ:** Dans cet article, André Martinet précise la valeur que le mot "fonction" a pour les membres de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, insistant sur le sens fondamental de "rôle que joue la langue dans la communication de l'expérience humaine"; explique l'appartenance de la linguistique aux sciences des cultures, ce que permet dépasser le recours à l'introspection et déterminer, comme pertinence de cette science, celle de la communication; fournit sa définition d'une langue (pas de *la* langue) comme "instrument de communication doublement articulé", tout en considérant que cette notion doit fonctionner comme une stipulation afin de pouvoir identifier ce qu'est une langue et ce qui la distingue des autres langues; alerte sur la tentation d'inclure dans cette définition des éléments non nécessairement constitutifs. Cette vision fonctionnaliste, en n'excluant aucun des conditionnements de l'opération langagière, mène les fonctionnalistes à ne pas invoquer des nouvelles disciplines telles que l'énonciation, la pragmatique et même la sociolinguistique.<sup>3</sup>
- **MOTS-CLÉS:** Fonction linguistique; sciences des cultures; pertinence de la communication; définition d'une langue; énonciation; pragmatique; sociolinguistique.

Il n'est pas rare qu'une approche théorique de la linguistique se découvre tout à coup "fonctionnelle" sans qu'on précise, en général, de quelle fonctionnalité il est question. Le terme de fonction, donc dérive *fonctionnel*, présente une telle variété d'emplois qu'il y a des chances pour qu'on ne distingue pas, à première vue, de quelle fonction il s'agit.

En l'absence de toute redéfinition, on pourrait croire qu'il s'agit de la valeur la plus banale, celle de *rôle* ou *d'utilité d'un objet ou d'un comportement*. Précisons immédiatement que c'est bien là l'acception que retiennent les membres de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, en abrégé la SILF, et, en anglais, the International Society for Functional Linguistics.

---

1. Artigo especialmente elaborado por seu autor para este número da Revista Alfa.

2. École-Pratique de Hautes Études, Paris.

3. Resumo redigido pelo editor responsável da Revista Alfa.

Mais la tradition grammaticale retient, pour "fonction", une autre valeur: celle de "rôle du mot dans une proposition", celle qui s'ajoute au sens du mot lorsqu'il apparaît dans un contexte. Un mot aurait donc une nature, permanente, et une fonction qui va dépendre de sa place dans le discours. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, des variantes sémantiques qui ressortissent à la polysémie: *table* n'a pas une autre "fonction" dans *table de multiplication* et dans *table de salle à manger*, mais une autre valeur. Il s'agit ici de son rôle grammatical, c'est-à-dire du type de relation qu'il entretient avec son contexte: *table* comme sujet dans la *table branle* ou comme objet dans *il remue la table*.

Devons-nous, dans la pratique de notre science, retenir ce dernier emploi? Il est paru, au départ, qu'on ne pouvait faire autrement, et que les contextes permettraient toujours de distinguer entre fonction (ou fonctions) du langage et fonctions grammaticales des unités significatives. Cette dualité nous a souvent été reprochée, ainsi que l'emploi du substantif *fonctionnel* pour désigner les unités qui marquent certaines fonctions grammaticales comme, par exemple, avec pour marquer la concomitance, ou la désinence du datif en latin pour marquer l'attribution. Il est vrai que lorsqu'on constate que ces prétendus fonctionnels sont formellement caractérisés par le fait qu'ils réclament, pour apparaître, la présence de deux unités significatives qu'ils relient (*venir avec lui*) et que leur statut devient automatiquement adverbial dès qu'un de ces deux accompagnateurs disparaît (*faire avec*), on est amené à préférer, pour les désigner, le terme de *connecteur* beaucoup plus spécifique. La linguistique fonctionnelle proprement dite ne peut que gagner à écarter l'expression de "fonction grammaticale" là où il s'agit d'une connexion.

Infiniment plus dangereuse est l'utilisation, en linguistique, de la valeur mathématique du terme "fonction". Selon un dictionnaire classique,<sup>4</sup> il s'agit "d'une grandeur dépendant d'une ou de plusieurs variables". Selon son concurrent,<sup>5</sup> la fonction est "la relation qui existe entre deux quantités, telle que toute variation de la première entraîne une variation correspondante de la seconde". Ce qui rattache cette acception à celle des grammairiens sont évidemment les notions de dépendance et de variation, en rapport avec une co-présence. On sait que Louis Hjelmslev qualifiait comme une linguistique fonctionnelle sa glossématique où l'identité des unités dégagées se caractérisait du fait de leurs combinabilités, et non de leur substance phonique ou sémantique. Or, de façon réitérée, à la demande du signataire de ces lignes, il s'est réclamé de la tradition grammaticale et s'est refusé à y voir un décalque des usages mathématiques. C'est un fait que lorsque les premiers phonologues ont caractérisé leur science comme "fonctionnelle et structurale", ils pouvaient inciter leurs successeurs à suivre la voie adoptée par Hjelmslev, celui-là même qui a toujours insisté sur ce en quoi sa doctrine s'opposait à la leur. L'échec des quelques glossématiciens à présenter une description cohérente et acceptable d'une langue en

4. *Petit Larousse*, Paris, 1972.

5. *Petit Robert*, Paris, 1967.

faisant totalement abstraction des "substances de l'expression et du contenu" ne peut que nous confirmer dans notre assurance que "fonctionnel" n'a, pour les linguistes, de sens qu'en référence au rôle que joue la langue, pour les hommes, dans la communication de leur expérience des uns aux autres.

\* \* \*

Si nous désirons assurer un caractère scientifique à l'étude de notre objet, le langage humain, il convient, dès l'abord, de renoncer à toute déclaration de type philosophique qui, qu'on le veuille ou non, va impliquer la subjectivité du chercheur. Il nous faut partir de l'observation de la communication au moyen du langage et, bien entendu, dans sa forme première parlée. Nous devons beaucoup à Ferdinand de Saussure, mais il nous faut résolument le dépasser partout où il restait esclave de la vision traditionnelle selon laquelle le comportement humain échappe, pour une large part, aux lois de la nature et que son étude va nécessairement avoir recours à l'introspection. C'est dans cet axe qu'on nous incite à distinguer entre les sciences de la nature qui procèdent par l'observation de faits directement observables comme distincts de l'observateur, et les sciences humaines qui impliqueraient l'observation de l'observateur par lui-même, c'est-à-dire, en fait, l'introspection.

Pour rétablir l'unité de la science au delà de la variété des sujets d'étude, il convient d'y opposer, d'une part, les *sciences de la nature*, où l'observation porte sur ce que nous percevons comme les constantes de l'univers qui nous entoure; d'autre part, les *sciences des cultures* qui font intervenir l'observation des faits qui varient dans le temps et dans l'espace parce qu'ils portent sur le comportement de tout être animé dès qu'il évolue dans un milieu particulier qui le conditionne au-delà de sa naissance.

De part et d'autre, nous pouvons, par l'observation, établir des lois, que ce soit, par exemple, celles de la chimie, valables partout et dans toutes circonstances, et des lois, aussi régulières, qui valent avec même rigueur, mais pour un temps et une époque déterminés, c'est-à-dire dans le cadre d'un milieu culturel particulier. Telles sont, par exemple, ce qu'on désigne comme les lois phonétiques: à un temps particulier de l'évolution d'un groupe particulier de langues indo-européennes, celui qu'on désigne comme le germanique, tous les /p-/ passent à /f-/. Le conditionnement y a la même rigueur que dans une science de la nature. Mais la différence est que dans une autre branche de la même famille, disons la branche italique, /p-/ ne bougera pas et que, dans un mot acquis plus tard, comme celui qui désigne la charrue, le /p/ demeure, comme l'atteste sa présence dans les mots anglais *plough* ou *place*.

Que l'observation des faits culturels soit souvent plus difficile que celle des faits naturels ne change rien à l'affaire. Tous doivent être examinés sans admettre d'entorse à la causalité, en se permettant, simplement, de part et d'autre, des hypothèses dont on peut s'attendre à ce qu'elles soient, un jour, vérifiées par les progrès de la recherche. Que l'introspection et ce qu'on nomme l'intuition puissent intervenir à certains stades,

aussi bien dans les sciences de la nature que pour celles des cultures, n'empêche pas qu'elles ne soient acceptées que sous bénéfice d'inventaire.

\* \* \*

Saussure a bien décrit le circuit de la parole, mais pour finalement n'y mettre en valeur que les parties non directement accessibles de ce circuit qu'il attribue à "la langue", avec l'article défini, comme si elle devait s'identifier à une réalité fondamentalement identique dans toutes les cultures où se pratique le langage, en face de l'infinie variété de ce qui est désigné, dédaigneusement, comme "la parole". La porte est ainsi ouverte à toutes les élucubrations de type innéiste, comme, par exemple, ce qu'on a désigné comme "la structure profonde".

Dans un esprit proprement scientifique, ce qu'il nous faut rechercher est ce en quoi la langue de chaque communauté diffère de toutes les autres, et ceci, c'est par l'observation de tous les traits directement accessibles du circuit de la parole que nous devons l'atteindre. En face de l'infinie variété des énoncés observables, tout comme devant l'infinité des traits observables dans les faits naturels, il nous faut un principe qui nous guide dans le choix des traits que nous devons retenir à chaque stade de notre observation. Ce choix est celui de la pertinence (all. *Relevanz*, angl. *relevance*). Ce principe, qu'il soit ou non explicité, guide l'établissement de toutes les sciences, qu'elles soient de la nature ou des cultures. En linguistique, nous devons nous mettre d'accord sur le choix de la pertinence qui nous permettra de délimiter ce que doit, en priorité, retenir l'observation parmi les manifestations du langage humain.

Une fois mise en congé l'introspection, la pertinence qui s'impose dès l'abord est *celle de la communication*. Que le langage joue un rôle fondamental dans la façon dont tout homme perçoit le monde qui l'entoure ne peut faire de doute. Mais la façon dont ce monde est perçu dépend directement des processus selon lesquels l'homme va communiquer son expérience à son prochain. C'est à ce moment-là qu'il devra se mettre d'accord avec autrui sur la façon dont est analysée cette expérience. L'expérience, c'est *tout* ce qu'il ressent, ce qu'il perçoit, ce qu'il comprend à *tout* instant de sa vie. C'est sur le modèle du comportement de ses aînés que l'enfant va faire correspondre une certaine production phonique à un aspect particulier de son expérience. Au cours de l'apprentissage de ces correspondances entre une forme vocale particulière et un certain trait d'expérience, il pourra se produire des divergences plus ou moins subtiles d'un individu ou d'une génération à une autre. Mais, aussi longtemps que se maintiendront les échanges, les divergences tendront nécessairement à s'atténuer et la cohésion linguistique à se maintenir.

Toute langue s'impose donc, aussi bien dans son fonctionnement que dans son évolution, comme un instrument de communication de l'expérience. Pour la décrire de façon adéquate, il conviendra de mettre en valeur, à chaque temps et sur chaque plan, ce qui contribue, *hic et nunc*, à la communication de l'expérience. C'est donc la pertinence communicative qui doit constamment guider le linguiste. L'outil

d'analyse qu'il a, pour cela, à sa disposition est l'opération dite de la commutation, c'est-à-dire le rapprochement de différents segments d'énoncé pour cerner, dans un premier temps, les unités significatives minima, les *monèmes*; dans un second temps les unités distinctives, les *phonèmes*.

Tout ceci est résumé dans la définition que nous adoptons pour *une* langue (*nota bene* non plus *la* langue). C'est, en fait, ce qu'on peut désigner comme une stipulation, comme un accord que nous établissons avec ceux qui nous suivent. La voici: une langue est un instrument de communication de l'expérience humaine selon laquelle cette expérience s'analyse, différemment dans chaque communauté, en une succession de *monèmes*, éléments significatifs minimum, doués d'un sens et d'une forme *vocale*. Cette dernière est à son tour analysable en unités distinctives successives, les *phonèmes*. Voici donc ce qui est nécessaire et suffisant pour caractériser une langue.

Ceci n'exclut pas la possibilité d'autres traits particuliers à telle ou telle langue qui devront être mis en valeur dans la description de chacune d'entre elles. Mais ils ne sauraient figurer dans notre définition d'une langue, puisqu'ils sont possibles, mais non nécessairement constitutifs. Il n'est pas rare que la successivité des monèmes dans les énoncés langagiers soit affectée par des amalgames: en français, la succession à *l' de à l'hôpital* va se réduire à *au* dans *au moulin*; les monèmes distincts, correspondant en anglais à *cousin* et *gnat* ne sont pas distingués formellement en français dans la forme *cousin*; dans bien des langues, des successions identiques de phonèmes, disons */a n d e n/* en suédois, seront distingués par des tons différents affectant l'ensemble de l'émission vocale. Mais il s'agit là de traits particuliers qui caractérisent une langue particulière sans affecter son appartenance au groupe d'objets que nous caractérisons comme des langues. Au contraire, dans tout ce que nous convenons d'appeler une langue, nous trouverons des successions de *monèmes* et de *phonèmes*.

En résumé, l'identification d'une langue comme telle correspond à sa conformité avec ce que nous avons stipulé. Sa description fera ressortir, outre son identité comme telle, tout ce qui la distingue des autres langues qui se conforment à la stipulation, et devra y ajouter quelques-uns des traits particuliers que nous venons d'énumérer.

Tout cela implique que nous ne devons postuler comme universel que ce qui figure dans notre stipulation ou qui en découle. La mention qui s'y trouve du caractère vocal implique notamment la successivité des éléments du discours, un trait qu'il ne s'agit nullement d'escamoter, comme sont tentés de le faire ceux qui voudraient que l'analyse de l'expérience se fasse de façon identique chez tous les êtres humains. Cette même mention du caractère vocal dans notre définition implique que tout énoncé s'accompagne d'une mélodie, puisque la voix, impliquée par le terme "vocal" entraîne l'existence d'une courbe mélodique qu'on va, selon les langues, mettre à profit pour marquer les contrastes entre les unités significatives de l'énoncé par l'*accent*, utiliser pour compléter l'arsenal des unités distinctives au moyen des *tons*, ou simplement, là où il n'existe proprement ni accent ni tons, pour marquer directement la participation de celui qui parle au contenu de son message au moyen

de l'*intonation*, ce qui reste de la courbe mélodique lorsqu'ont été satisfaits les besoins spécifiques, contrastifs ou oppositionnels.

Si l'examen des langues les plus diverses nous révèle que certains traits qui ne sont pas explicités dans notre définition ou impliqués par elle se révèlent d'une grande fréquence, il pourra être bon de le signaler, de dégager les conditions de la communication de l'expérience qui en favorisent l'expansion, mais sans se laisser tenter de modifier notre stipulation initiale qui ne le prévoyait pas. Telle serait l'inclusion de l'opposition verbo-nominale qui pourrait, si l'on ne prenait les précautions désirables, inciter à la poser là où les faits réellement observés ne la justifieraient pas.

Plus tentante encore serait l'affirmation que tout énoncé s'ordonne nécessairement autour d'un noyau prédicatif auquel se rattache, de proche en proche, tout ce qui constitue le noyau en question. Si ce noyau prédicatif est automatiquement identifié comme tel, s'il est, par exemple, ce qu'on désigne comme un verbe, il représente une économie puisqu'il n'est pas nécessaire de le présenter comme le noyau prédicatif. Si je dis *le fermier tue le canard*, *tue* est perçu comme l'action sans qu'on ait besoin de l'explicitier; *fermier* et *canard* ne seront identifiés comme leur contribution à la communication que du fait de leur position vis-à-vis du noyau prédicatif. Ceci représente une économie par rapport à une langue comme le latin où il faudrait prévoir, dans ce cas, deux connecteurs désignés comme des cas. Mais rien ne nous empêche de concevoir l'existence d'un énoncé où les marques "casuelles", c'est-à-dire l'indication de leurs rapports avec le reste de l'énoncé, s'étendraient également aux trois membres de cet énoncé: *fermier* étant explicitement marqué comme l'agent, *canard* explicitement marqué comme patient et *tue* explicitement marqué comme l'action. Le maximum d'économie que nous restituons dans [le] *fermier tue* [le] *canard* est, nous le savons, loin de s'imposer partout. Comment nous prononcer, au nom de l'économie, sur le /z/ de l'équivalent anglais, *the farmer kills the duck*?

En conclusion, ne nous hâtons pas, sur la base d'une connaissance nécessairement lacunaire des langues passées, présentes et à venir, d'exclure des procédés communicatifs qui ne contredisent en rien la définition hospitalière que nous avons donnée d'une langue.

Notre vision fonctionnelle des faits langagiers, guidée par l'opération commutative, nous permet d'établir, entre les faits observés, une hiérarchie qui, finalement, n'exclut aucun des conditionnements de l'opération langagière, qu'il s'agisse de la réaction de chacun des individus impliqués dans le processus communicatif, du fait de ses expériences du monde, y compris la langue qui est en cause, ou des conditions dans lesquelles se fait l'échange. Il est donc inutile d'invoquer quelque nouvelle discipline, qu'on l'intitule "énonciation" ou "pragmatique".

Ce qu'il convient de ne pas oublier, c'est que la connaissance que l'individu parlant a du monde ne se limite pas à ce qu'il peut explicitier au moyen de la langue. Il a su identifier bien des objets qui l'entouraient avant de leur attribuer un nom, et il

est clair que son processus mental n'est pas constamment conditionné par sa connaissance d'un vocabulaire. La linguistique ne saurait se confondre avec le cognitivisme. Elle a tout à gagner à distinguer les deux domaines, c'est-à-dire à prendre conscience de ce qui les rapproche et les sépare.

\* \* \*

La tendance contemporaine à parler de "sciences du langage" plutôt que de "linguistique", au singulier, résulte, non seulement du désir de beaucoup de chercheurs de mettre en valeur le produit de leur recherche, mais surtout de la conviction que le premier devoir du "structuraliste" consisterait à dégager, par la spéculation, le modèle le plus séduisant, le plus original. Certains ne se sont pas réellement souciés de confronter leur modèle *a priori* aux langues particulières. Il était tellement plus simple d'ignorer la multitude et la complexité des faits observables. Là où on s'y est risqué, il est vite apparu que, pour faire coïncider le modèle et la réalité des faits, il fallait reposer le problème dans d'autres termes que ceux des fantaisies structuralistes. Comment s'est-il fait que des chercheurs qui, de façon plus ou moins nette, se recommandaient de Saussure, aient pu élaborer ces "structurations" linguistiques, sans se rappeler sans cesse que le langage était un fait de société, de telle façon qu'il a fallu, ensuite, avoir recours à une sociolinguistique pour s'y retrouver?

\* \* \*

Là où on est resté fidèle à la lettre du message saussurien – l'opposition de la synchronie à la diachronie – on a naturellement confondu synchronie et statisme. On est resté aveugle au fait que tout état de langue était, en fait, perpétuellement en cours d'évolution, qu'aucune langue ne pouvait fonctionner sans constamment s'adapter aux besoins de ses usagers, qu'on ne saisira rien de la structure du langage si l'on oublie que l'enfant comprend sa grand-mère sans que son usage linguistique s'identifie avec le sien. C'est dire qu'une description synchronique implique qu'on marque, à chaque point, les latitudes de variation qui n'empêchent pas la communication de s'établir et que le fonctionnement synchronique ne peut être relevé et décrit que si l'on contraste les variations existant entre les générations ou les classes sociales en présence. Nul besoin donc d'isoler une sociolinguistique qui mettrait à part les faits d'évolution ressortissant à la structuration économique-culturelle de la société; simplement observer les faits sans autre *a priori* que l'utilisation du langage pour communiquer son expérience.<sup>6</sup>

---

6. Pour une bibliographie complète des ouvrages d'André Martinet relatifs à la linguistique fonctionnelle, cf. *Mémoires d'un linguiste*. Paris: Quai Voltaire, 1993. p. 367-373, en particulier L7, L9, L11, L17, L19, L21, L24.

MARTINET, A. What is functional linguistics? *Alfa*, São Paulo, v. 38, p. 11-18, 1994.

- **ABSTRACT:** *In this paper, André Martinet defines the meaning given to the word "function" by the members of the International Society for Functional Linguistics, emphasizing the fundamental sense of the "role played by language in the communication of human experience". He explains that the inclusion of linguistics among the culture sciences enables linguists to overcome the temptation of appealing to introspection and also enables them to determine that communicative relevance should be the relevance proper to the science of linguistics. He offers then his own definition of a language (not of the language) as "an instrument of communication twofold articulated", implying that this definition must work as a stipulation, in order to be able to identify what a language is and what distinguishes it from other languages. He alerts us about the dangers of including, in the definition of a language, elements not necessarily constitutive. This functionalist view, which does not exclude any of the factors conditioning the process of linguistic communication, avoids the resort to new disciplines such as "enunciation", pragmatics, and even sociolinguistics. [Abstract prepared by the Editor].*
- **KEYWORDS:** *Linguistic function; culture sciences; communicative relevance; definition of a language; "enunciation"; pragmatics; sociolinguistics.*